

HERVÉ GAYMARD

Député
Président du Conseil Général de la Savoie



Chambéry, le 27 juin 2011

Nos Réf : DGARM/MS/VD/2011/008252/
Vos Réf : Votre lettre n°1433 du 6 juin 2011

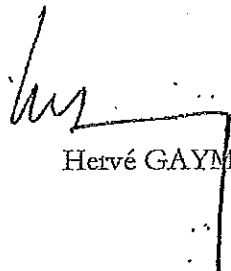
Lettre Recommandée avec AR

Monsieur le Président,

Par votre lettre citée en référence, vous nous avez notifié les observations définitives que la Chambre Régionale des Comptes a adoptées à l'issue de l'examen des comptes et de la gestion de la SEM des trois vallées, pour les exercices 2000 à 2008.

La Chambre ayant intégré les éléments de réponse qui lui ont été apportés au cours de la phase contradictoire, j'ai l'honneur de vous informer que ces observations définitives n'appellent aucun commentaire particulier de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.


Hervé GAYMARD

Monsieur Michel-Pierre PRAT
Président
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE RHONE-ALPES
124 boulevard Vivier-Merle
69503 LYON CEDEX 03

Hôtel du Département
BP 1802
73018 Chambéry Cedex
Tél. 04 79 96 73 01 ou 74 07
Fax: 04 79 85 76 30

Courriel : hervegaymard.savoie@cg73.fr